

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Langues étrangères appliquées

- Université Rennes 2

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, littératures et culture

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) proposée par l'Université Rennes 2 est dispensée sur deux sites : Rennes et Saint-Brieuc. Elle est organisée en deux parcours distincts qui apparaissent dès la deuxième année d'études : *Langues et commerce international* et *Traduction et communication multilingue*.

Il s'agit d'une licence qui associe l'étude et la maîtrise de niveau égal d'au moins deux langues étrangères obligatoires (dont l'anglais) avec l'étude des fondamentaux du droit, de l'économie, des institutions politiques, complétée de l'utilisation des outils informatiques. Pour la langue B, les étudiants ont le choix entre les langues suivantes : Allemand, Chinois, Espagnol, Italien ou Portugais.

L'objectif commun aux deux parcours est de former des étudiants qui pourront opter après la licence pour une insertion professionnelle vers le commerce ou la traduction ou pour une poursuite d'études vers un master. Le master LEA proposé à l'Université Rennes 2, décliné en trois spécialités et différents parcours, correspond parfaitement aux parcours déjà offerts en licence. Une poursuite d'études sur site est donc parfaitement possible.

Synthèse de l'évaluation

Il existe des licences LEA dans la plupart des universités voisines ou plus lointaines (on compte environ 50 licences LEA en France). Au sein de la ComUE Université Bretagne-Loire, outre celle de l'Université Rennes 2, on en dénombre cinq autres : à Angers, Brest, Lorient, Nantes et Le Mans. Celle de l'Université Rennes 2 est la plus ancienne et offre le panel le plus important de langues B. Dans les autres universités sont essentiellement proposés l'espagnol et l'allemand. Concernant cette formation, 19 langues (parmi lesquelles la Langue des Signes Française, une spécificité rennaise) sont enseignées au sein du Centre de Langues et les étudiants peuvent donc facilement choisir une troisième langue. Des licences professionnelles (LP), proches thématiquement, existent dans l'environnement régional. Des passages d'étudiants de L2 (licence 2) vers ces LP sont possibles, mais limitées en nombre.

La licence LEA relève exclusivement du champ de formation *Langues, littératures et culture*. Certains enseignements relèvent néanmoins du champ *Sciences sociales*, ce qui affirme le caractère pluridisciplinaire de la formation. Beaucoup d'enseignants intervenant dans le cursus d'études proviennent du Département Administration Economique et Sociale (AES), d'où l'existence d'une complémentarité entre UFR concernées. Cette collaboration qui remonte à la fondation de la licence a récemment permis (rentrée 2014) l'ouverture de cette formation sur le site de Saint-Brieuc (Campus Mazier). Pour l'année universitaire 2014/2015, on comptait 73 inscrits en L1 *Anglais-espagnol* à Saint-Brieuc (seule combinaison possible sur le campus Mazier) contre 219 sur le campus Villejean de Rennes pour la même combinaison.

L'organisation de la licence LEA a été fortement remaniée par rapport aux précédentes maquettes, notamment en ce qui concerne la spécialisation qui ne débute désormais qu'en L2. Il existe une véritable progression (UE Fondamentales, UE Méthodologie, UE Langues) dans la construction du cursus d'études, avec une spécialisation progressive ainsi qu'une continuité claire entre le niveau licence et le niveau master. Cela constitue un des points forts de cette formation. La fiche RNCP donne une vision claire et détaillée des compétences et capacités évaluées ainsi que des secteurs d'activités et types d'emplois accessibles après obtention du diplôme. Une description précise du contenu des semestres 5 et 6, de type maquette pédagogique, est incluse dans la fiche RNCP.

Comme la plupart des licences LEA, celle de l'Université Rennes 2 accueille des effectifs très importants qui ont pu rendre l'encadrement difficile, notamment en anglais et espagnol (nombre très élevé d'étudiants eu égard au nombre d'enseignants). Les moyens numériques utilisés dans la formation sont assez peu nombreux, ce qui est dommage au regard des compétences attendues des étudiants une fois en situation professionnelle.

A l'instar de beaucoup de formations à gros effectifs, cette licence accueille des étudiants qui s'y inscrivent par défaut et abandonnent en cours d'année, ce qui explique les chiffres de réussite assez bas en L1 (58 %). L'accueil de publics très hétérogènes dans les cours magistraux (CM) représente une difficulté en L1. Les taux de réussite sont nettement supérieurs en L2 et L3. Globalement, les taux de réussite au diplôme sont satisfaisants. Le taux de diplômés qui poursuivent en master à l'issue de la licence est très important. Cette tendance à poursuivre des études est en constante hausse et s'apprécie autour de 80 % six mois après l'obtention de la licence.

La formation est bien ancrée dans le tissu économique régional. Cinq PAST (professeurs associés) interviennent dans la formation et il est régulièrement fait appel à de nombreux conférenciers extérieurs. On dénombre des relations constantes avec les entreprises régionales (accueil de stagiaires, provenance des PAST, membres de jurys VAE). Le département LEA bénéficie du versement de la taxe d'apprentissage de PME, PMI ou grandes entreprises.

Les enseignants-chercheurs du département LEA appartiennent à plusieurs équipes de recherche, toutes labellisées « équipe d'accueil ». On en dénombre neuf (cinq dépendant de l'Université Rennes 2 et quatre de l'Université de Rennes 1). L'Institut des Amériques de Rennes est par ailleurs régulièrement sollicité pour l'organisation de conférences.

Points forts :

- Insertion professionnelle satisfaisante, sur des types d'emplois ou de compétences en adéquation avec les objectifs de la formation.
- Taux élevé de poursuite d'études en master.
- Présence importante d'intervenants professionnels et des liens explicités entre les deux domaines dont relève la formation : *Langues, littératures et culture* d'une part et *Sciences sociales* d'autre part.
- Nombre important de conventions d'échanges pour la mobilité étudiante et forte proportion d'étudiants effectuant une mobilité à l'étranger.
- Stages encouragés en L1 et L2, obligatoires en L3.

Points faibles :

- Absence de dispositif de formation à distance, de type FOAD (Formation ouverte et/ou à distance) ou SUED (Service universitaire d'enseignement à distance).
- Un suivi individualisé des étudiants rendu difficile par les effectifs très importants.
- Absence de conseil de perfectionnement, pas de mise en place envisagée.
- Manque d'accords formalisés avec les entreprises régionales pour l'accueil des stages des étudiants. Difficultés signalées pour trouver des stages au niveau licence.

Recommandations et conclusion :

La formation analysée présente les caractéristiques de toute formation à forts effectifs, à savoir un choix de la filière parfois par défaut, un encadrement insuffisant en première année en raison d'un ratio défavorable nombre d'étudiants/nombre d'enseignants, un fort taux d'abandon en cours d'année ayant pour effet d'abaisser le taux de réussite en L1.

Il conviendrait de renforcer les moyens numériques pour des étudiants qui devront également être performants dans ce domaine lorsqu'ils seront en situation professionnelle et de rendre le C2i obligatoire.

Il conviendrait également de renforcer les accords avec les entreprises de la région Bretagne pour aider les étudiants à trouver des lieux d'accueil de leur stage. Une attention particulière devrait être portée à l'adéquation entre le stage de L3 et la formation reçue.

Le nombre important de conventions d'échanges internationaux mériterait que la mobilité enseignante entrante soit davantage encouragée car, à l'heure actuelle, elle est purement symbolique.

Il est à regretter que la modalité SUED ne soit pas proposée, car cela réduit *a fortiori* l'attractivité de la formation.

Il est prioritaire de mettre en place le conseil de perfectionnement. Cette instance, en associant l'ensemble des acteurs concernés, serait de nature à approfondir le pilotage de la formation.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Une amélioration, unanimement appréciée (étudiants et enseignants), a été apportée en cours de contrat : les deux parcours <i>Langues et commerce international</i> (LCI) et <i>Traduction et communication multilingue</i> (TCM) ne sont proposés à présent qu'à partir de la L2. Le parcours LCI vise les domaines du tourisme, de la logistique, de la négociation et de la communication. Le parcours TCM vise la traduction et la communication dans trois couples de langues (Anglais/Espagnol, Anglais/Allemand, Anglais/Italien). Tout en s'inscrivant dans le champ Langues, littératures et culture, la licence LEA revendique logiquement des liens très forts avec le champ Sciences sociales.</p> <p>Cette licence respecte le principe de la spécialisation progressive. Elle propose en L1 des cours de communication écrite (TD) et orale (TP), de méthodologie disciplinaire ainsi qu'un cours magistral de « Connaissance du Pays ». En L2, sont introduits des enseignements de « Langue des Affaires » et « Médiations » et en L3, des enseignements de « Langue Professionnelle Ecrite », « Communication Professionnelle Orale ». Sont également visées des capacités rédactionnelles et d'analyse en français. Le niveau visé en langue en fin de parcours est le niveau C1.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Dans la ComUE Université Bretagne-Loire, la licence LEA existe également à l'Université d'Angers, à l'UBO (Université de Bretagne Occidentale - Brest), à l'UBS (Université de Bretagne Sud - Lorient), à l'Université de Nantes et à l'Université du Maine (Le Mans).</p> <p>La spécificité de la licence de l'Université Rennes 2 est de proposer un plus grand choix de langues en LV3 ainsi que les combinaisons Anglais/Italien, Anglais/Portugais et Anglais/Chinois pour le parcours LCI.</p> <p>Des licences professionnelles proches thématiquement, notamment d'« Assistant Export Trilingue », existent aussi en région Bretagne (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne-Sud, etc.) L'Université Rennes 2 propose par ailleurs à Saint-Brieuc une licence professionnelle <i>Tourisme et marketing territorial et patrimonial</i>.</p> <p>Les formations en LEA se sont regroupées au sein de l'Association des Langues Etrangères Appliquées (ANLEA) qui constitue un lieu d'échanges et de réflexion sur la formation et la recherche dans le domaine et œuvre pour une meilleure reconnaissance de la formation et pour l'insertion professionnelle des diplômés. Cette association participe également au développement international des formations en LEA.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est variée et de qualité. Elle est constituée de titulaires (enseignants-chercheurs, PRAG -Professeur agrégé de l'enseignement du second degré français- et PRCE -professeurs certifiés-) et de non titulaires (ATER -attaché temporaire d'enseignement et de recherche-, lecteurs, PAST, chargés d'enseignement). La plupart n'enseignent que dans la filière LEA (on note quelques exceptions de bi-appartenance avec les disciplines Administration, économique et sociale, Mathématiques appliquées et sciences sociales et avec les départements LLCER). Peu de PR sont affectés au département de LEA (un PR Anglais et un PR Espagnol).</p> <p>Parmi les extérieurs, on observe la collaboration d'enseignants en lycée et notamment en BTS ou dans des écoles supérieures (aussi bien en matières appliquées qu'en Langues). La formation fait également appel à des professionnels, notamment en L2 et L3 où commence la spécialisation.</p> <p>L'organigramme comprend un directeur, un directeur adjoint et un responsable de diplôme et repose sur une forte répartition des responsabilités, d'où une forte implication des enseignants dans la formation. La répartition de ces responsabilités est la suivante : un enseignant référent pour les étudiants de L1 ; un responsable de l'organisation des enseignements et des emplois du temps pour la L1 et la L2 ; un responsable de l'organisation des enseignements et des emplois du temps pour la L3 et les masters ; un responsable des stages ; un responsable de la méthodologie et de la coordination des tuteurs étudiants ; un responsable des relations internationales.</p> <p>Une commission pédagogique est nommée par le directeur pour statuer sur les demandes d'admissions sur dossier.</p>

	<p>Cette répartition des différentes responsabilités au sein de l'équipe pédagogique est parfaitement claire et rationnelle et permet d'accueillir et d'encadrer de forts effectifs.</p>
Effectifs et résultats	<p>Avec de nombreux abandons dus à des profils inadaptés à la formation, la L1 est perçue comme problématique par l'équipe pédagogique. Pour remédier à cette situation, depuis la rentrée 2013, un dispositif de limitation des effectifs a été mis en place en ce qui concerne le choix Anglais/Espagnol. Au moment de sa mise en œuvre, une baisse des inscrits a été observée, qui ne s'est pas confirmée à la rentrée suivante. En 2014, les effectifs s'établissent à 515 inscrits en L1 (pour cette même année 307 en L2 et 299 en L3), ce qui signifie que d'autres combinaisons qu'Anglais/Espagnol sont désormais choisies par les primo-arrivants. Le taux d'admission en L2, avec le système « ajourné mais autorisé à composer », est de 58 %.</p> <p>En 2013/2014, les taux de réussite en L1, L2 et L3 sont respectivement de 41,9 %, 63,8 % et 77,3 %. Comparativement en 2011/2012, ils étaient de 49,6 %, 58,3 % et 80,1 %. Le taux d'abandon total (aucune note supérieure à 10/20) est de 6,1 %. Si le taux de réussite en L3 est satisfaisant, on soulignera toutefois des taux de réussite assez bas en L1 et encore insuffisants en L2. Ces chiffres mériteraient d'être analysés. 80 % des reçus à la licence poursuivent vers un master.</p> <p>Bien que ces chiffres se situent dans la moyenne des formations comparables, des efforts doivent être poursuivis de façon à améliorer les taux de réussite en L1 et L2.</p>

Place de la recherche	<p>Comme pour beaucoup de formations de licence, la place de la recherche au sein de la formation est assez réduite. On peut néanmoins considérer que les activités de recherche développées par les enseignants-chercheurs intervenant dans la filière ont une incidence sur le volet formation.</p> <p>On note par ailleurs des exemples d'implication d'étudiants dans des activités de recherche : expérience de perception et compréhension de la parole (projet didactique des langues porté par l'équipe Lidile) ; pour le parcours <i>Traduction et communication multilingue</i>, des étudiants ont testé de nouveaux outils-logiciels de traduction (projet européen Optimale).</p>
Place de la professionnalisation	<p>Il existe un enseignement de Méthodologie Projet Professionnel dès la L1. Pré-professionnalisation et professionnalisation sont au cœur de la formation (cours de langue professionnelle, connaissance de l'environnement économique des entreprises, travaux en équipe, gestion de projets, etc.). De nombreux professionnels sont impliqués dans la formation.</p> <p>Le stage en entreprise est obligatoire en L3, mais déjà conseillé en L1 et L2. Les stages font l'objet de conventions. Ils permettent de créer ou de renforcer les liens entre les acteurs du monde de l'entreprise et les acteurs du monde universitaire. Ces liens aident à améliorer sans cesse la formation en la faisant évoluer en fonction des développements et orientations de secteurs comme le commerce international ou la traduction, ces deux secteurs fondant les deux parcours de formation de la licence LEA.</p> <p>Le dossier souligne qu'il est de plus en plus difficile pour les étudiants de licence de trouver des stages en adéquation avec leur double compétence (langues et commerce ou traduction) car les entreprises privilégient les stagiaires de niveau master.</p> <p>La fiche RNCP jointe au dossier est très détaillée et précise clairement les capacités et compétences visées par la formation ainsi que les secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles aux diplômés.</p>
Place des projets et stages	<p>Un stage obligatoire d'une durée de six semaines minimum doit être effectué en L3, entre la fin des examens et le début du mois de septembre de l'année universitaire suivante. Il est indispensable d'obtenir une note de stage pour valider la licence mais la note n'entre pas dans le calcul de la moyenne nécessaire pour obtenir le diplôme (pour que les étudiants sachent à l'issue de la session 2 s'ils redoublent ou</p>

	<p>non). Dans la note attribuée au stage, entrent la qualité du stage effectué, celle du rapport rédigé de même que la présentation orale qui en est faite.</p> <p>L'étudiant doit lui-même rechercher son stage, il est toutefois accompagné dans sa recherche par différents dispositifs mis en place. Le service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) centralise la gestion des stages à l'échelle de l'université. L'établissement a d'ailleurs créé une application spécifique pour la gestion des stages (Pstage). Des ateliers collectifs sont organisés pour accompagner l'étudiant dans sa démarche de recherche. Des entretiens individuels sont également proposés. Une base de données consultable par les étudiants a été créée (au total 6000 stages sont réalisés chaque année).</p> <p>On peut souligner l'existence d'un projet de simulation d'agences de traduction dans le cadre d'un projet Erasmus+ regroupant six pays partenaires (les étudiants gèrent eux-mêmes un projet de traduction). Toujours dans le secteur de la traduction, des actions semblables d'immersion professionnelle en interne sont mises en place depuis 10 ans environ pour les étudiants de L3 (Tradutech). Il existe en outre des projets pédagogiques plus ponctuels qui impliquent les enseignants de la formation et les étudiants (par exemple rédaction de plaquettes de présentation du Département réalisées en plusieurs langues à l'intention des étudiants étrangers)</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Le département est pleinement investi dans des échanges internationaux : 50 destinations sont proposées en Europe dans le cadre d'Erasmus +. Il existe aussi des possibilités d'échanges hors Europe.</p> <p>A l'échelle de l'Université Rennes 2, on estime qu'un tiers de la mobilité étudiante sortante provient du département LEA. Etant donné l'importance du flux sortant, plusieurs enseignants de langues assurent la coordination et la gestion de ces mobilités. Le pourcentage de validations à l'issue d'une mobilité est très élevé. C'est le jury d'année qui est souverain dans l'octroi de la validation. Les coordinateurs procèdent à une harmonisation des notes avant passage devant un jury.</p> <p>La formation accueille aussi des étudiants étrangers issus des partenariats existants. Des réunions sont organisées en début de semestre de façon à accueillir et encadrer ces étudiants, y compris lors de la semaine internationale qui se déroule chaque année en novembre. Des permanences sont assurées par les différents coordonnateurs. Il est à noter que le département s'est doté d'un outil très utile, à savoir un « Guide de la mobilité », afin de recenser les cours qui sont accessibles aux étudiants internationaux.</p> <p>Pour les années 2013-2014 et 2014-2015, il faut retenir que le flux étudiant sortant est plus élevé que le flux entrant (112/82 et 138/85).</p> <p>Concernant la mobilité enseignante, elle est à double sens et est de nature à pérenniser les échanges et à en améliorer la qualité. On peut regretter qu'elle soit très déséquilibrée (flux sortant largement supérieur au flux entrant). De nombreux enseignants de la formation LEA se déplacent dans des universités partenaires et assurent le rayonnement de la formation à l'étranger (30 mobilités sur la période 2011/2014). A l'inverse, des enseignants étrangers ont pu effectuer des interventions ponctuelles dans la formation sous forme de conférences par exemple. Néanmoins, la mobilité entrante est encore trop peu nombreuse. Seulement six enseignants ont été accueillis au cours des quatre dernières années, ce qui est très faible étant donné le nombre important de partenariats.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Des campagnes d'information sur la formation sont menées auprès des lycéens. Le recrutement en L1 se fait essentiellement via l'application APB (Admission Post Bac). Certaines candidatures en L1 passent par la Direction des Etudes et de la Vie Universitaire et sont examinées par une commission pédagogique de la filière LEA. Les candidatures en L2 et L3 sont déposées sur une autre application (<i>e-candidat</i>) puis traitées par des commissions pédagogiques <i>ad-hoc</i>.</p> <p>Selon les chiffres de la seule année 2014-2015, on observe que les étudiants boursiers sont plus nombreux sur le site de Rennes que sur celui de Saint-Brieuc. Les étudiants ayant opté en 2014-2015 pour cette licence proviennent pour 31,9 % d'entre eux de la filière littéraire, pour 30,4 % de la filière économique et sociale, pour 11,1 % de la filière scientifique (soit 73,4 % en provenance de filières générales).</p>

	<p>Il existe une convention spécifique entre l'Université Rennes 2 et cinq lycées de l'académie accueillant des élèves de classes préparatoires afin de faciliter la validation de leur cursus en cas d'intégration dans l'université. Par ailleurs, la filière LEA accueille en S2 des étudiants d'AES en réorientation (sur motivation, entretien, etc.).</p> <p>Une attention particulière est apportée aux étudiants souhaitant se réorienter, ce qui montre la volonté de les accompagner au mieux dans leur projet.</p> <p>Différents types de dispositifs sont mis en place :</p> <p>1- à l'issue des trois premières semaines de cours en L1 (entretien avec les chargés d'orientation du SUIO),</p> <p>2- avant la fin du semestre 1 de L1, entretien avec les chargés d'orientation du SUIO et avec le responsable de la filière vers laquelle une réorientation est envisagée,</p> <p>3- enfin, en cas de réorientation au cours du cursus (fin L1, L2 ou L3), chaque étudiant est reçu individuellement par le directeur de département ou son adjoint.</p> <p>L'UE Méthodologie du projet professionnel aide les étudiants à acquérir les outils méthodologiques pour la construction de leur projet et leur permet de développer leur connaissance du monde professionnel.</p> <p>Il existe des enseignants référents pour les étudiants de L1 au S1. Il s'agit d'une mesure pour lutter contre l'échec sous la forme d'un soutien à l'attention des étudiants en grande difficulté. Cependant, on compte actuellement un seul enseignant référent pour une promotion de 500 étudiants. Lorsque le dispositif « Plan réussite en Licence » a été mis en œuvre, il y avait un enseignant référent pour un groupe de 40 étudiants. Cette situation est très préoccupante et devrait être corrigée à très court terme.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Dans certaines formations proposées à l'Université Rennes 2, les étudiants peuvent bénéficier du dispositif SUED (enseignement à distance) mais cette modalité n'existe malheureusement pas en LEA en raison, selon le dossier, d'un potentiel enseignant insuffisant.</p> <p>Il existe un dispositif de dispense d'assiduité pour des salariés, des étudiants en double cursus, des chargés de famille, des étudiants en détention (avec modalités spécifiques de contrôle des connaissances).</p> <p>Le dispositif de VAE existe et comprend différentes étapes : recevabilité de la demande, constitution du dossier de validation, passage devant le jury. Le nombre de dossiers présentés est assez limité mais progresse de façon constante (27 demandes en 2012, 31 en 2013 et 2014). Le nombre de validations totales accordées reste limité (5 au total entre 2012 et 2014).</p> <p>La plupart des étudiants suivent les cours en formation initiale et en présentiel. Les publics de formation continue sont intégrés à la formation initiale.</p> <p>En ce qui concerne l'usage du numérique, il existe un cours de méthodologie informatique en L1, un stage obligatoire de pré-rentree (journée d'accueil de méthodologie informatique) ainsi qu'une présentation de l'espace numérique de travail. Au cours des trois années de licence, les étudiants suivent un enseignement graduel, structuré et professionnalisant de l'informatique. En L2, l'apprentissage des fonctionnalités des tableurs est dispensé. En L3, la formation aux nouvelles technologies est différenciée en fonction des parcours. Les cours de langues utilisent les nouvelles technologies. A titre d'exemple, le département LEA est le plus gros utilisateur des laboratoires de langues au sein de l'UFR. Une plateforme de type Moodle (Cursus) est utilisée en soutien aux cours en présentiel.</p> <p>La certification C2i est proposée mais non obligatoire.</p> <p>Il existe des dispositifs spéciaux pour les sportifs de haut niveau (emploi du temps individualisé pour un public en général très motivé et moteur dans les cours) et les étudiants en situation de handicap (tiers-temps supplémentaires lors des examens, formats de texte adaptés, transcription en braille, etc.). Les étudiants valides sont régulièrement sollicités pour de l'entraide étudiante (prise de notes par exemple).</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation des étudiants sont clairement exposées. Les étudiants assidus sont évalués en contrôle continu pour les travaux dirigés et en contrôle terminal pour les cours magistraux. Les étudiants non assidus sont systématiquement évalués en contrôle terminal.</p> <p>Les deux semestres d'une même année se compensent (compensation annuelle). Les UE d'un même semestre se compensent si la moyenne du semestre est supérieure à 10/20 (compensation semestrielle). Si un étudiant ne valide qu'un seul des deux semestres, il peut s'inscrire dans l'année supérieure mais certains étudiants gèrent difficilement cette situation.</p> <p>L'obtention du diplôme est conditionnée à la validation des six semestres. Des jurys d'année se réunissent trois fois par an (après examens en S1, après examens en S2 et après la session de rattrapage qui a lieu en juin).</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le département ne délivre pas de portefeuille de compétences en dehors de la fiche RNCP.</p> <p>L'offre de formation utilise la notion de compétence. En langues, cette notion est intégrée dans le dispositif de formation basé sur le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) qui comprend six niveaux (de A1 à C2). L'objectif de la formation est d'amener les étudiants du niveau B1 (qu'ils sont théoriquement censés posséder au moment de leur entrée en L1) au niveau C1/C2 en master. Le supplément au diplôme, très complet et détaillé, précise que le niveau C1 doit être atteint à l'issue de la licence et qu'une licence en langue étrangère correspond à un CLES de niveau C1.</p> <p>Le référentiel des compétences en langues est judicieusement utilisé pour l'élaboration des contenus d'enseignements et pour l'évaluation de la formation.</p> <p>Les étudiants sont encouragés à passer d'autres certifications de leur niveau de compétences en langues mais rien n'est indiqué sur les éventuelles mesures incitatives mises en place.</p> <p>Un réseau social a été créé pour encourager et suivre l'insertion professionnelle des diplômés (Résonances). Ce réseau repose sur la valorisation des compétences des étudiants et la collaboration entre les différents acteurs concernés (enseignants, étudiants, jeunes diplômés, partenaires socio-économiques).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'observatoire des Parcours Etudiants et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) conduit une enquête annuelle sur chaque promotion de diplômés de licence générale avec un recul de 30 mois. Entre 50 % et 65 % des diplômés répondent à ces enquêtes. Les données OPEIP signalent un taux élevé de poursuite d'études en master : ce taux se situait à 82 % après 6 mois d'obtention du diplôme et à 73 % après 18 mois pour les sortants de 2012.</p> <p>Pour les diplômés ne poursuivant pas d'études, l'insertion professionnelle est très satisfaisante. 90 % d'entre eux pour la promotion 2011 et 87,5 % pour la promotion 2012 ont un emploi 30 mois après l'obtention du diplôme. Les emplois occupés sont en accord avec leur niveau d'études et en lien avec la formation (agent administratif, auto-entrepreneur import et distribution, chargé de communication web, attaché commercial export, commercial en communication, etc.), sachant, toutefois, que les effectifs très élevés de la licence LEA ne permettent pas un suivi individuel de tous les diplômés.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>L'OPEIP organise chaque année une évaluation des enseignements par les étudiants. Il s'agit d'une enquête en ligne. Seuls 35 % des étudiants y répondent mais le taux de satisfaction est d'environ 75 %. Le responsable de formation analyse ces enquêtes avec les équipes pédagogiques afin d'apporter d'éventuelles améliorations au programme pédagogique.</p> <p>Actuellement, il n'existe pas de conseil de perfectionnement pour la licence LEA (on peut penser que le fait que certaines spécialités de master LEA en dispose déjà est un élément d'incitation) mais l'équipe pédagogique se réunit régulièrement pour des réunions de bilan concernant l'ensemble de la formation ou des modules spécifiques.</p> <p>Chaque année, les différentes équipes pédagogiques dressent un bilan sur le fonctionnement de la formation, parfois même à la fin de chaque semestre, avec la participation de représentants des étudiants.</p>

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID



Champ de formation	Langues littéraires et culture
Intitulé du diplôme	Licence mention langues étrangères appliquées

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

Points faibles	
Observations	<p><i>Absence de dispositif de formation à distance de type FOAD ou SUEP.</i> Le potentiel d'encadrement actuel du département n'offre guère de possibilités de développement de ce type de formation. La formation reste cependant une des plus attractives en Langues, avec des effectifs en hausse régulière.</p> <p><i>Absence d'un conseil de perfectionnement, pas de mise en place envisagée</i> La constitution d'un conseil de perfectionnement est à l'étude dans le département, avec une mise en place prévue à la rentrée 2017.</p> <p><i>Le nombre important de conventions d'échanges internationaux mériterait que la mobilité enseignante entrante soit encouragée car, à l'heure actuelle, elle est purement symbolique.</i> Le département prévoit de communiquer plus régulièrement avec les universitaires partenaires au sujet des possibilités de mobilité enseignante entrante.</p>

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2

